

**2009/1552 - Gratuités totales ou partielles de salles municipales de spectacles accordées aux organismes suivants : Ecole Saint-Pothin Ozanam - Association Piano à Lyon - ADCARLY - Association Baobab et Compagnie - Ecole de musique Allegretto - Compagnie U-Gomina - Réseau Education Sans Frontière - Association Leo Club de Lyon - Espace 6 MJC - Association ARCIS - OGEM de l'Ecole Montessori - Association Entrez les Artistes - Amicale Laïque Montaigne. Montant total des exonérations : 19 356,66 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 06/07/2009, p. 1225)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)